

COMMUNE D'USTARITZ



UZTARITZEKO HERRIA

USTARITZ, le 23 novembre 2015

Le Maire d'USTARITZ

**Madame Marie-Hélène RODRIGUES**  
**U.D.E - Ustaritz Défendre l'Environnement**  
**146 Impasse de Manarena**

**64480 USTARITZ**

**Nos réf :**  
**Service Technique/MD/15/8571**

**Objet :**  
**Moulin du Bourg**

Madame,

*Chère Marie-Hélène*

Je vous confirme l'intérêt patrimonial du secteur du Moulin du Bourg qui a déjà retenu l'attention communale notamment par l'organisation de différentes réunions avec votre association et avec les services de l'Etat.

Vous avez par ailleurs, noté que notre Plan Local d'Urbanisme ( PLU ) a prévu la création par un emplacement réservé d'un cheminement piéton le long du canal du Moulin du Bourg ; dans ce prolongement la Commune par délibération du conseil municipal a engagé l'acquisition du terrain d'assiette de ce projet .

Enfin, Madame l'Architecte des Bâtiments de France de notre arrondissement sera sollicitée pour étudier la mise en place d'une zone de protection patrimoniale (AVAP) principalement sur les quartiers historiques du Bourg et de Hiribehere.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



**Bruno CARRERE**